

Tribune de Vincent Léglantier, conseiller municipal de la liste « Sézanne, choisissons notre avenir » (avril 2023)

Un travail de rêve !

Imaginez que vous soyez payés près de 3000€ brut / mois pour rester chez vous ? Sans aucune tâche à accomplir et sans aucun compte à rendre ? Et bien ne cherchez plus ! Candidatez pour intégrer l'équipe de Sacha Hewak ! En effet, ce dernier a embauché, le 31 octobre dernier, un agent dans le but de faire face à un « accroissement temporaire d'activité ». Malheureusement, il s'est avéré, selon Sacha Hewak, qu'un problème d'entente avec le personnel déjà en place a conduit le maire à demander à la nouvelle recrue, dès le mois de janvier, de rester chez lui tout continuant à percevoir son salaire de plusieurs milliers d'euros. Imaginez que votre employeur vous demande de rester chez vous tout en étant rémunérés à la première mésentente avec l'un de vos collègues... On peut se poser des questions également sur la stratégie de management de Sacha Hewak et sa capacité à fédérer le personnel municipal. Malgré tout cela, on doit quand même reconnaître que Sacha Hewak est extrêmement généreux avec son personnel, surtout lorsque ce sont les Sézannais, qui payent ! Serait-il plus sérieux et attentif quant à ces dépenses si elles étaient réglées par ses propres moyens ? Je pense que nous connaissons tous la réponse... Surtout, lorsqu'en même temps on demande aux contribuables, ceux qui rémunèrent cette personne recrutée par Sacha Hewak, de se serrer la ceinture en cette période de crise économique.

Vincent Léglantier

(Cette tribune a été rédigée par Vincent Léglantier. Trois de ses quatre co-listiers, Marie-France Basselier, Nelçon De Almeida et Amandine Picot, nous ont confirmé qu'ils ne cautionnaient plus aucune des écrits de M. Léglantier)

LA TRIBUNE DE LA LISTE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SÉZANNE » (janvier-février-mars 2023)

Texte non remis dans les délais